Avoir un bébé sereinement en période de Covid

enceinte

Un heureux évènement dans quelques mois ou dans quelques jours, mais à l'heure de choisir le premier body et des petits chaussons, les questions en lien avec le Covid-19 se sont ajoutées à votre liste. Nous sommes là pour vous rassurer.

Que risque mon bébé si je suis testée positive au Covid-19 ? Devrais-je porter un masque durant l'accouchement ? Le papa pourra-t-il être à mes côtés ? Ces questions vous turlupinent en attendant l'arrivée de bébé : le Professeur Anis Feki, médecin-chef du Service de gynécologie et obstétrique et le Dr Nordine Ben Ali, médecin adjoint du même service, y répondent.

Que risque mon bébé si je devais être testée positive au Covid-19 ?

D'abord, il faut savoir que toutes les femmes qui viennent accoucher sont automatiquement testées dans une filière qui leur est réservée au sein de notre Service. Le résultat n'a pas d'influence particulière sur la venue du bébé, mais il permet de prendre les mesures nécessaires, notamment pour le personnel médico-soignant et les autres patientes. Il faut savoir que sur une soixantaine de tests effectués depuis la mise sur pied de cette filière spécifique en novembre 2020, la moitié des résultats étaient positifs. Les mamans étaient le plus souvent asymptomatiques.

Quant à la santé du bébé, nous tenons vraiment à rassurer les futurs parents : nous avons suffisamment de recul pour dire que les cas de transmissions placentaires sont quasi inexistants. Il existe, comme pour toute naissance, un risque d'environ 5% que le nouveau-né doive être admis en néonatologie pour un suivi. De plus, il faut savoir que pour les mères testées positives, le bébé est mis en quarantaine. Les mamans sont autorisées à rendre visite à leur bébé, en revanche les papas doivent se mettre en quarantaine, ils ne sont donc pas admis pour des visites, sauf cas exceptionnel.

Le papa pourra-t-il être à mes côtés pour l'accouchement ?

Les papas sont toujours les bienvenus lors de l'accouchement. Néanmoins, si un papa présente des symptômes (toux, fièvre) ou s'il est placé en quarantaine par

le médecin cantonal, il ne pourra malheureusement pas rester. En revanche, si le test de la maman s'avère positif à l'entrée de la salle d'accouchement, nous considérons le papa comme positif aussi et il peut rester le temps de l'accouchement et les deux heures qui suivent. Après quoi nous l'invitons à quitter l'hôpital. Il faut savoir qu'il sera de ce fait en quarantaine de contact, conformément aux règles sanitaires cantonales

A noter que si les papas peuvent assister à l'accouchement, ils ne sont pas admis lors des consultations, comme des échographies par exemple. Pour des raisons sanitaires, nous ne pouvons en effet accueillir les couples. En général, ces mesures sont bien prises, elles sont aussi là pour protéger les mamans et leur bébé.

Vais-je devoir accoucher avec un masque ?

Le port du masque est effectivement requis durant la phase de travail. Mais lors de la phase d'expulsion, la patiente peut retirer son masque.

Si je suis testée positive, pourrais-je allaiter ?

Oui, même en cas de test positif au Covid-19, les femmes peuvent allaiter. Là encore, il a été observé que le virus ne se transmet pas par le lait maternel. Nous demanderons à la maman de porter un masque, d'être attentive à l'hygiène des mains, mais elle pourra parfaitement allaiter son bébé.

Si je suis testée positive, risque-t-on de me retirer mon bébé ?

Certainement pas, les bébés peuvent rester auprès des mamans testées positives. Là encore, nous demanderons de porter un masque et de bien se laver les mains.

Les femmes enceintes doivent-elles se vacciner ou non ? Y a-t-il un risque ?

Pour l'instant, il n'est pas question de vacciner les femmes enceintes, bien qu'elles soient considérées comme des personnes à risque. Toutefois, des femmes enceintes souffrant de certaines pathologies peuvent éventuellement bénéficier du vaccin, sans que cela ne représente un risque pour le bébé. Il s'agit là de discuter au cas par cas, nous sommes vraiment là pour accompagner les patientes face à leurs inquiétudes.

Pourrais-je recevoir des visites ?

Seuls les papas sont autorisés, pour autant qu'ils ne présentent pas de symptômes. Une fois rentré à la maison, le Service de pédiatrie et notre Service conseillons aux mamans qui allaitent de suivre les recommandations de l'OFSP, soit demander aux visiteurs ne vivant pas sous le même toit de porter un masque, de se désinfecter les mains et dans la mesure du possible de conserver une distance de 1,50 mètre.

Mais ce qui peut sembler négatif, se révèle être en fait l'occasion pour les mamans de mieux récupérer. Une enquête de satisfaction menée auprès des jeunes mamans lors de la première vague a relevé combien le fait de ne pas avoir de visite leur avait offert du calme, leur permettant ainsi de mieux récupérer et de favoriser la mise en place de l'allaitement.

Mon séjour hospitalier sera-t-il écourté ?

Lors des pics de la pandémie, nous avons effectivement écourtés les séjours, mais nous sommes revenus à la normale. Ainsi, après un accouchement par voie basse, les femmes passent deux nuits et trois jours à l'hôpital et en cas de césarienne, il s'agit de quatre nuits. Il faut rappeler que les sages-femmes indépendantes prennent ensuite le relai à domicile. Cela se passe vraiment très bien, nous avons une excellente collaboration. Et s'il devait y avoir le moindre problème, nous restons à disposition des patients 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En cas de test positif, serais-je isolée dans une chambre ?

Nous évitons bien sûr de mettre ensemble des femmes testées négatives avec des femmes testées positives. Les chambres sont limitées à deux personnes. Soit on installe ensemble deux femmes testées positives, soit la maman sera seule dans une chambre. Tout est fait pour limiter les risques et le résultat est là : nous n'avons eu aucune contamination nosocomiale au coronavirus.

Lara Gross Etter
Patients & proches
Étiquettes
Gynécologie
Maternité
Covid